



Suppression d'un nom de famille

Par **ammoura**, le **03/09/2009** à **20:19**

Bonjour,

Je suis en conflit actuellement avec mon ex-concubin qui est en prison pour des faits très graves avec recidive. nous avons un enfant en commun (agé de 6 ans). Nous sommes passées en jugement sur sa demande pour que sa mère puisse avoir droit de visite du petit. suite à ce jugement; j'ai entière autorité sur le petit.

Un an apres le jugement, le père demande à contacter son fils par telephone-requete que j'ai refusée-.

Actuellement il a fait appel contre cette decision.

Il est à noter que durant la periode de grossesse, il buvait beaucoup, et etait violent (PREMIER MOIS ensuite il a été incarcéré)

a sa sortie de prison son fils avait UN AN ET DEMI, il est resté libre trois mois et demi et est reparti en prison pour recidive (ou il a écopé de 19 ans dont douze de reclusion).

Je voudrais connaitre les demarches à suivre pour retirer tous les droits du père (à savoir qu'il a reconnu son fils et qu'il porte son nom).

Je voudrais également savoir si je suis en droit de demander le changement du nom de mon fils avec le mien?????

Merci de vos conseils